

# spectra

123



## Politique globale de santé

### 4 Les effets du changement climatique

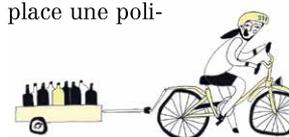
Le changement climatique a non seulement un impact négatif sur la faune et la flore, mais aussi sur la santé humaine. Selon les pronostics climatiques, les vagues de chaleur seront nettement plus nombreuses à l'avenir. Protéger la population des conséquences sanitaires du changement climatique est une mission importante de différents offices fédéraux.

### 5 Pour que le bruit ne nous rende pas malades

Le bruit nuit à la santé de l'être humain de diverses manières, notamment lorsque la personne touchée ne le perçoit pas consciemment. Les mesures pour réduire le bruit sont donc essentielles. Plusieurs offices fédéraux tentent par divers moyens de réduire les nuisances sonores auxquelles la population est exposée en Suisse.

### 6/7 La Suisse pourrait encore s'améliorer

Lorsqu'il s'agit de mener une politique globale de santé, la Suisse se place certes dans le peloton de tête mondial, mais n'est pas championne du monde. Au cours d'une entrevue, Ilona Kickbusch, l'une des expertes les plus renommées au monde dans ce domaine, nous a notamment expliqué ce que notre pays pourrait encore améliorer et où nous échouons encore à mettre en place une politique globale de santé dans la pratique quotidienne.



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI  
Office fédéral de la santé publique OFSP

# Développer une compréhension commune de la santé

Il faut plus qu'une politique de santé pour améliorer la santé de la population, car celle-ci est influencée par de nombreux facteurs qui ne relèvent pas du domaine sanitaire. Une approche globale et la collaboration de l'OFSP avec d'autres offices et organes fédéraux sont nécessaires. L'important est que tous les acteurs développent une compréhension commune de la santé.

La santé se « construit » avant tout dans notre environnement quotidien, c'est-à-dire là où l'on vit, où l'on apprend, où l'on mange, où l'on joue, où l'on fait du vélo, et où l'on travaille. De nombreux facteurs différents (les déterminants de la santé) ont un impact sur la santé humaine (voir graphique). Citons en premier lieu des déterminants personnels comme les prédispositions héréditaires, l'environnement social et le comportement individuel en matière de santé. Mais les conditions socio-économiques et

mais aussi de nombreux autres domaines politiques. Revenu, formation, qualité de l'air – de tels déterminants sont contrôlés dans une large mesure par des politiques externes à la politique de santé à proprement parler et relèvent donc de domaines sur lesquels l'OFSP a relativement peu d'influence.

Le rapport « Santé2020 », qui fixe les priorités politiques du Conseil fédéral dans le domaine de la santé, indique que « l'état de santé de la population suisse dépend à 60 % de facteurs externes à

la politique de la santé. » Les mesures de politique sanitaire au sens strict ont donc souvent une portée trop faible ou se superposent à des mesures politiques et des tendances dans d'autres domaines. Dès lors, la politique de santé ne suffit pas à elle seule pour effacer l'inégalité des chances en matière de santé. Nous devons élargir notre approche au-delà de la politique de santé et mettre en place des mesures non seulement dans le domaine sanitaire, mais aussi au-delà.

Il faut, pour être efficace, que tous les offices et organes fédéraux mènent une politique de santé multisectorielle, reposant sur une approche intégrée et visant à ce que les questions sanitaires soient aussi prises en compte lors de décisions importantes comme la modification de lois ou d'ordonnances. Tel est l'objectif de la politique glo-

bale de santé, ou « Health in All Policies » en anglais. Le rapport « Santé2020 » stipule d'ailleurs : « Il serait toutefois possible d'influer de manière ciblée, au niveau fédéral, sur ces déterminants sociaux et liés à l'environnement en renforçant la collaboration avec les départements concernés. »

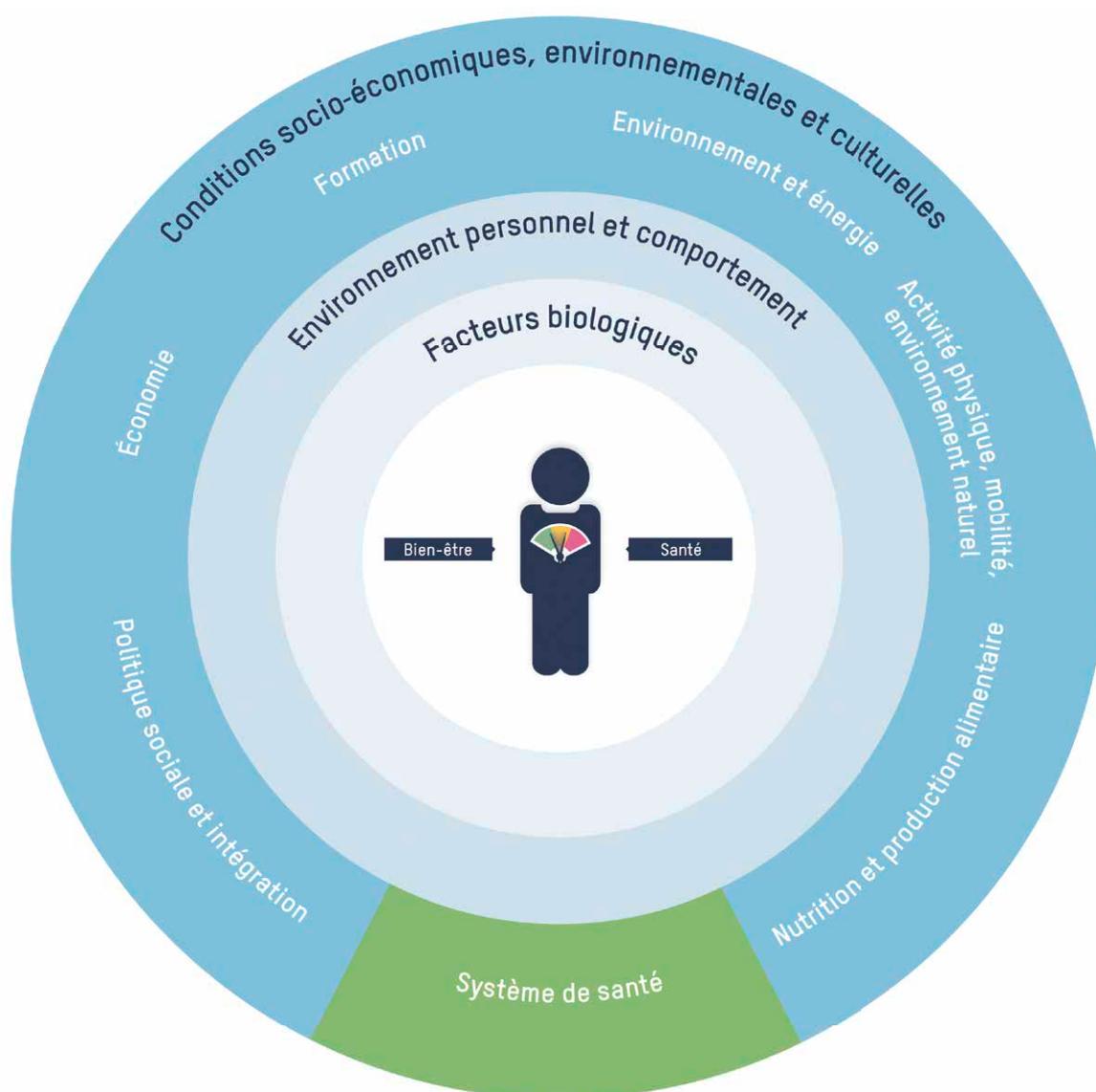
L'individu peut influencer sur certains déterminants comme l'alimentation ou l'exercice physique, mais a une influence limitée sur d'autres, comme le travail ou le revenu. Il est même presque impossible d'avoir une influence individuelle sur certains déterminants (situation économique mondiale, guerre ou paix). L'individu n'est donc pas seul responsable de sa santé, qui dépend aussi des différents secteurs politiques, de l'économie et de la société. >

**L'individu n'est donc pas seul responsable de sa santé, qui dépend aussi des différents secteurs politiques, de l'économie et de la société.**

environnementales ont aussi un impact direct ou indirect sur la santé. Concrètement, il s'agit p. ex. de déterminants comme le revenu, l'éducation ou la pollution de l'air :

- Les diabétiques sont presque deux fois plus nombreux parmi les personnes à faibles revenus que parmi celles à hauts revenus.
- Les personnes disposant d'un bon niveau de formation sont généralement en meilleure santé que les personnes dont la formation s'est arrêtée à l'école obligatoire.
- En Suisse, on recense chaque année environ 3000 décès prématurés dus à la pollution de l'air.

Le bruit du trafic routier, la chaleur ou l'accès à des armes peuvent aussi influencer sur la santé. Vous trouverez dans cette édition de spectra de plus amples informations sur tous ces sujets. Les exemples cités montrent que la santé est inégalement répartie en Suisse et que toute la population helvétique n'a pas les mêmes chances de vivre longtemps et en bonne santé. Mais ils mettent aussi en évidence que la santé relève non seulement de la politique de santé,



**Le système de santé n'est que l'un des nombreux déterminants de la santé. La santé se construit en grande partie en dehors du système de santé. Les trois niveaux « Facteurs biologiques », « Environnement personnel et comportement » et « Conditions socio-économiques, environnementales et culturelles » sont en perpétuelle interaction. L'individu ne peut façonner son environnement que de manière limitée. Il n'a que peu ou pas de contrôle sur certains facteurs qui ont un impact sur sa santé.**



**Un environnement intact favorise une bonne santé. À l'inverse, l'environnement peut nuire à la santé. Citons p. ex. le bruit, la pollution atmosphérique, mais aussi les vagues de chaleur, qui ont avant tout des répercussions chez les personnes âgées.**

## En première ligne



Pascal Strupler  
Directeur  
Office fédéral de la  
santé publique

## La santé se construit au quotidien

Les chiffres relatifs à l'espérance de vie dans les communes suisses sont sans équivoque : les chances de vivre une longue vie sont élevées dans les communes et centres aisés, principalement urbains, comme Zurich, Berne, Bâle, Genève et les communes bordant les lacs. Dans les communes où elle est la plus élevée, l'espérance de vie atteint presque 83 ans. Elle est en revanche de 78 ans dans les localités de montagne et les communes plus pauvres, plutôt rurales. Tout le monde en Suisse n'a donc pas les mêmes chances de vivre longtemps et en jouissant en meilleure santé possible.

Les raisons de ces différences ne sont toutefois pas si évidentes. Les principaux responsables de ces divergences ne sont clairement pas la qualité des hôpitaux ni l'accès aux professionnels de santé, mais d'autres facteurs comme la formation, le revenu ou l'état civil. Les maladies psychiques, dont les addictions, sont plus fréquentes chez les personnes socialement défavorisées. Il n'est pas rare que ces individus vivent dans des zones d'habitation plus bruyantes, où l'air est plus pollué et les espaces verts moins présents. Le tabagisme est également plus important chez les personnes à faibles revenus. Les personnes qui vivent dans la pauvreté ou sont sans emploi ont tendance à être en moins bonne santé et à avoir une espérance de vie plus faible, mais présentent aussi un risque beaucoup plus élevé de maladie grave.

L'égalité des chances en matière de santé est pour nous une préoccupation majeure. Pour la promouvoir, l'OFSP travaille en collaboration avec d'autres offices fédéraux, car la santé ne se « construit » pas seulement dans le domaine sanitaire : elle dépend aussi de politiques d'autres secteurs. L'objectif est de permettre à toute la population de notre pays de mener au quotidien la vie la plus saine possible – que ce soit en famille à la maison, à l'école, au travail ou pendant les loisirs. Vue sous cet angle, la santé est donc une mission qui concerne presque tous les organes fédéraux. L'OFSP est prêt à soutenir ces derniers dans l'élaboration de solutions qui ont un impact positif sur la santé et à renforcer les coopérations existantes.

Notre objectif commun est d'améliorer la santé de la population et l'égalité des chances en matière de santé – en collaboration avec tous les acteurs qui peuvent avoir une influence dans ce domaine.

### Priorité à six champs thématiques

L'OFSP met en œuvre une politique globale de santé en se concentrant sur six champs thématiques définis avec le Département de l'intérieur. L'objectif est d'intensifier la collaboration entre les offices fédéraux impliqués et d'adopter une approche systématique dans ces domaines, dont voici une brève présentation.

#### 1. Environnement et énergie

Un environnement (sol, air, eau, espaces de repos) le plus intact possible favorise une bonne santé. À l'inverse, l'environnement peut nuire à la santé. Citons p. ex. le bruit, la pollution atmosphérique, mais aussi les vagues de chaleur, qui ont avant tout des répercussions chez les personnes âgées. Les résidus de médicaments (perturbateurs endocriniens) et les bactéries résistantes aux antibiotiques sont aussi problématiques. Des concentrations élevées de radon dans les espaces intérieurs peuvent provoquer un cancer du poumon.

#### 2. Économie

Économie et santé sont étroitement liées. Dès lors, une crise économique et les licenciements qui l'accompagnent peuvent avoir un impact important sur la santé du personnel touché et de ses proches. Le travail peut rendre malade. Le stress ou les problèmes de dos sont des aspects essentiels. En revanche, de bonnes conditions de travail et un poste de travail sain améliorent la santé de l'individu, lui donnent force et confiance en soi. Le travail peut donc jouer un rôle important dans l'amélioration de la santé psychique.

#### 3. Nutrition et production alimentaire

Santé et alimentation sont étroitement corrélées. En Suisse, les maladies non transmissibles (MNT)

progressent. Trois des principaux facteurs qui favorisent leur apparition sont liés à l'alimentation : l'hypertension artérielle, un taux de cholestérol élevé et le surpoids / l'obésité. Des aliments contaminés peuvent aussi contribuer à la propagation de germes dangereux (gastroentérites, listériose).

#### 4. Formation

Les conditions dans lesquelles les bébés, les enfants et les adolescents grandissent et sont formés ont un impact important sur le mode de vie et la santé à l'âge adulte. Si l'école permet aux enfants d'acquérir des compétences liées à la santé, la réussite scolaire et le niveau de formation influent sur les choix professionnels, le revenu et le lieu d'habitation, ce qui peut à son tour avoir des répercussions positives ou négatives sur la santé.

**Les conditions de travail, de logement et environnementales des groupes socialement défavorisés ont tendance à être nocives pour la santé.**

#### 5. Activité physique, mobilité et environnement naturel

L'activité physique joue un rôle important dans la prévention et le traitement des MNT (diabète, cancer, maladies respiratoires, cardiovasculaires et musculosquelettiques). Elle aide aussi à lutter contre des troubles psychiques comme le stress, l'anxiété et les dépressions et favorise l'autonomie physique et intellectuelle dans toutes les phases de la vie.

#### 6. Politique sociale et intégration

La sécurité sociale et l'intégration sont des déterminants décisifs de la santé. Les divers groupes sociaux

helvétiques affichent de nettes différences en termes de comportement en matière de santé et d'état de santé. La pauvreté, la discrimination et l'exclusion sociale ont un impact négatif direct sur la santé. Les conditions de travail, de logement et environnementales des groupes socialement défavorisés ont tendance à être nocives pour la santé. De plus, des comportements addictifs problématiques, en particulier l'alcoolisme, peuvent conduire à un isolement social, à la perte de son emploi et à la pauvreté.

#### Améliorer les conditions-cadres

Afin d'améliorer le plus possible la santé publique, l'OFSP collabore avec d'autres offices pour essayer d'optimiser les conditions-cadres dans tous ces champs thématiques. L'OFSP n'aspire pas à prendre la main dans le plus grand nombre de ces domaines politiques possible. Son ambition principale est plutôt de soulever des questions et préoccupations au bon moment et au bon endroit et de soutenir d'autres offices fédéraux dans la mise en place de solutions qui ont un impact positif sur la santé de la population. Concrètement, cela passe notamment par des consultations d'offices ou la participation à des groupes de travail et de projets d'autres organes fédéraux. Il s'agit enfin et surtout que tous les acteurs développent une compréhension commune de la santé.

#### Contacts :

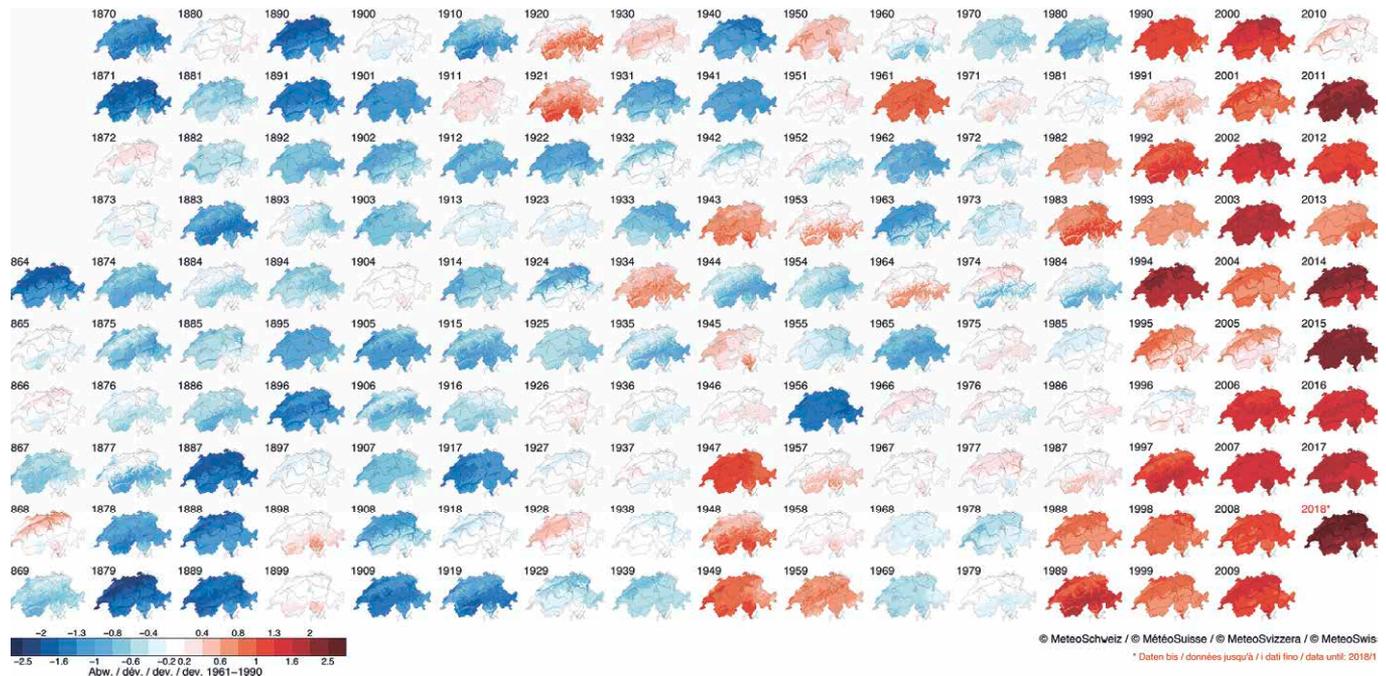
Karin Gasser,  
co-responsable de la section  
Égalité face à la santé  
karin.gasser-GP@bag.admin.ch

Judith Wenger,  
collaboratrice scientifique de la  
section Bases politiques et  
exécution  
judith.wenger@bag.admin.ch

# Réduire les répercussions du changement climatique sur la santé de la population

Le changement climatique est une réalité et, selon les scénarios climatiques, nous devons nous attendre à ce que les températures continuent à augmenter. Les répercussions sur l'être humain et l'environnement sont déjà perceptibles en Suisse.

Une analyse de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) sur les risques et les opportunités liés au climat montre que les répercussions négatives du changement climatique sont nettement supérieures aux quelques effets positifs – notamment sur le tourisme estival. Les risques prioritaires pour la Suisse sont l'accroissement de la sécheresse, l'élévation de la limite pluie-neige, l'aggravation du risque de crues, la fonte du pergélisol, le retrait des glaciers, la modification de la biodiversité ainsi que la propagation d'organismes nuisibles et d'espèces exotiques. Les conséquences sur l'environnement, l'économie, l'être humain et l'animal sont diverses.



## Le changement climatique nuit à la santé

L'accroissement des fortes chaleurs, notamment, présente des risques pour la santé de la population. Des températures élevées nuisent aux performances professionnelles et, d'une manière générale, au bien-être. Des études de l'Institut Tropical et de Santé Publique Suisse montrent que le nombre d'hospitalisations en urgence et de décès augmente pendant les journées chaudes. Les températures extrêmes des étés caniculaires de 2003 et 2015 ont ainsi entraîné 6,9 % et 5,4 % de décès supplémentaires (principalement chez les plus de 75 ans) dans toute la Suisse par rapport aux prévisions. Des analyses de données révéleront si cela vaut aussi pour la canicule de l'été 2018 – ou si les efforts de prévention portent déjà leurs fruits.

En plus des températures extrêmes, une hausse des températures moyennes, des hivers plus doux et des sécheresses estivales toujours plus importantes ont aussi des répercussions sur la santé humaine : la charge d'ozone estivale augmente, les conditions sont plus favorables à la survie d'organismes nuisibles (tiques et moustiques, p. ex.), et le prolongement de la saison pollinique pèse sur les personnes allergiques.

Comment réduire les conséquences sanitaires du changement climatique ? La priorité est la réduction des émissions de gaz à effet de serre. En ratifiant l'accord de Paris sur le climat, la Suisse s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 50 % par rapport au niveau de 1990 d'ici

**En Suisse, la température a augmenté de 2°C en moyenne depuis les premières mesures en 1864. La température moyenne des années 1961-1990 sert de valeur de référence pour ce graphique (couleur blanche). Plus la température moyenne d'une année est inférieure à la valeur de référence, plus la Suisse apparaît en bleu. Plus elle est supérieure, plus le pays est rouge.**

2030. Dans le meilleur des cas, tous les efforts déployés, aussi gros soient-ils, permettront de limiter à seulement 1,5°C le réchauffement de la planète. Une stratégie d'adaptation adéquate est donc dès à présent nécessaire. En mars 2012, le Conseil fédéral a promulgué les objectifs et les champs d'action de sa stratégie d'adaptation au changement climatique, qui fixe un cadre pour l'action coordonnée des offices fédéraux. Le plan d'action correspondant (2014-2019) résume 63 mesures d'adaptation des offices fédéraux, qui concernent les secteurs suivants : aménagement des eaux, risques naturels, agriculture, foresterie, énergie, tourisme, gestion de la biodiversité, développement territorial et santé.

## Collaborer est indispensable pour le secteur de la santé

Les mesures d'adaptation dans le secteur de la santé sont axées sur la protection de la population lors des vagues de chaleur, la surveillance et le dépistage précoce des maladies infectieuses à transmission vectorielle (FSME, borréliose, etc.) et la surveillance des espèces de moustiques exotiques potentiellement vectrices de maladies. La mise en œuvre des mesures n'est qu'en partie du ressort de l'OFSP. L'OFSP conçoit des supports d'information sur la manière de se protéger en cas de chaleur pour la population, les professionnels et les autorités.

De plus, l'office surveille les maladies infectieuses à transmission vectorielle. En revanche, il incombe à l'OFEV de suivre les espèces de moustiques exotiques potentiellement vectrices de maladies (ex. : moustique tigre asiatique en tant que vecteur potentiel du virus de la dengue, du chikungunya ou Zika).

La protection de la santé de la population passe par la collaboration des offices fédéraux. La coordination de ces activités est assurée par le Comité interdépartemental Climat (CI Climat). Le National Centre for Climate Services ([www.nccs.ch](http://www.nccs.ch)) coordonne l'élaboration d'une base de connaissances sur mandat de la Confédération.

### Sources :

Risques et opportunités liés au climat. Une synthèse à l'échelle de la Suisse. OFEV 2017  
Adaptation aux changements climatiques en Suisse. Plan d'action. OFEV 2014  
[www.klimaszenarien.ch](http://www.klimaszenarien.ch)  
(aussi en français)

### Contact :

Esther Walter, section Politique nationale de santé,  
[esther.walter@bag.admin.ch](mailto:esther.walter@bag.admin.ch)

Martina Ragetti, département Environnement et santé, Institut Tropical et de Santé Publique Suisse,  
[martina.ragetti@swisstph.ch](mailto:martina.ragetti@swisstph.ch)

## Prévenir les décès et maladies liés à la chaleur

À la suite de la canicule de l'été 2003, l'OFSP avait déjà élaboré, en collaboration avec l'OFEV, une campagne d'information sur le comportement à adopter en cas de chaleur. Des brochures et des posters attirant l'attention sur les dangers des vagues de chaleur avaient été créés. Ces supports ont été remaniés en 2016 ([www.hitzewelle.ch](http://www.hitzewelle.ch)).

Sur mandat de l'OFSP, l'Institut Tropical et de Santé Publique Suisse (SwissTPH) a en outre développé une « boîte à outils » pour aider les autorités cantonales à gérer les vagues de chaleur. Outre les mesures de sensibilisation de la population aux effets de la chaleur sur la santé et les formations destinées aux acteurs du système de santé, la gestion des fortes chaleurs par les services sanitaires cantonaux est un aspect important. De plus, des mesures doivent être prises à long terme pour réduire les îlots de chaleur urbains et doter les bâtiments de solutions de climatisation économes en énergie. L'aménagement du territoire et l'architecture contribueront ainsi de manière essentielle à la protection de la santé face à l'accroissement des fortes chaleurs.

# Promouvoir la santé en réduisant le bruit

Le bruit peut causer d'importants problèmes de santé. Les personnes touchées peuvent souffrir de troubles du sommeil, de dépression et de maladies cardiovasculaires. La réduction du bruit passe par une collaboration entre les offices fédéraux impliqués et d'autres acteurs.

En Suisse, environ un million de personnes est exposé jour et nuit au bruit du trafic routier. Une personne sur 100 est perturbée par le bruit des chemins de fer pendant la journée, une sur 50 la nuit. Beaucoup de personnes sont aussi exposées au bruit des avions en Suisse. Au total, 20 à 25 % de la population vivent dans des lieux où la valeur limite est dépassée le jour ou la nuit – voire les deux (voir encadré).

Le bruit nuit à la santé de l'être humain de diverses manières : il déclenche des réactions nerveuses et favorise la libération d'hormones du stress comme l'adrénaline, la noradrénaline et le cortisol. Il peut en résulter des problèmes de sommeil, un risque accru de maladies cardiovasculaires, de dépressions, de diabète, de surpoids et de problèmes cognitifs chez l'enfant. Le bruit nuit à notre santé même lorsque nous n'en avons plus conscience, notamment pendant le sommeil. Cela a des conséquences : en Suisse, on estime que le bruit du trafic routier, ferroviaire et aérien est à l'origine de 2,6 milliards de francs de frais de santé par an. Les conséquences à long terme du bruit sur la santé sont par ailleurs largement méconnues.

## Environ 500 décès d'origine cardiovasculaire par an

L'étude SiRENE (Short- and Long-Term Effects of Transportation Noise Exposure) a été menée de 2013 à fin 2017 sous la direction de Martin Röösl, professeur d'éco-épidémiologie à l'Institut Tropical et de Santé Publique Suisse à Bâle, pour mettre à jour les connaissances disponibles sur les répercussions du bruit sur l'être humain.

Cette équipe de chercheurs a étudié les conséquences du bruit du trafic routier, ferroviaire et aérien sur la santé et notamment sur le système cardiovasculaire et le sommeil, en combinant études épidémiologiques basées sur des enquêtes dans toute la Suisse et études expérimentales réalisées dans un laboratoire du sommeil.

## Voici quelques résultats :

- Environ 13 % de la population sont fortement gênés par le bruit et 9 % estiment que leur sommeil est fortement perturbé par le trafic.
- Au même niveau sonore moyen, les individus sont trois fois plus

nombreux à se sentir gênés par le bruit du trafic aérien que par celui du trafic routier ou ferroviaire.

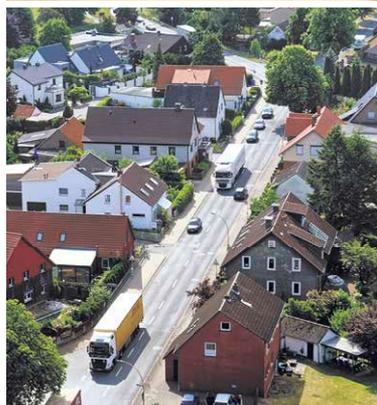
- En Suisse, le bruit du trafic est à l'origine d'environ 500 décès supplémentaires d'origine cardiovasculaire et de 2500 cas de diabète par an.

Les résultats de l'étude scientifique serviront de base pour contrôler les niveaux sonores limites fixés dans l'ordonnance suisse sur la protection contre le bruit.

## Élaboration commune d'un plan de mesures

Le Conseil fédéral a aussi reconnu le problème et adopté en juin 2017 un « Plan national de mesures pour diminuer les nuisances sonores » qui a été élaboré par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), de concert avec les offices fédéraux du développement territorial (ARE), de l'aviation civile (OFAC), de la santé publique (OFSP), de la protection de la population (DDPS) et des routes (OFROU). Le plan de mesures comprend plusieurs axes prioritaires : une lutte plus ciblée contre le bruit à la source, la promotion de la tranquillité et de la détente dans le développement urbain, la modernisation du suivi du bruit et l'information de la population. Les mesures proposées devraient être concrétisées dans les années à venir.

Le recours à des revêtements phonoabsorbants sur les routes a p. ex. un effet positif en réduisant le niveau sonore de 6 à 7 décibels. Le bruit des pneus des voitures et des camions couvre celui du moteur à partir de 25 km/h environ. Une étude de l'OFEV prouve que les revêtements phonoabsorbants les plus efficaces entraînent une réduction du bruit routier qui équivaut à une diminution de 85 % du trafic. Fin 2018, on comptait environ 1700 km de route recouverts de ces nouveaux revêtements dans toute la Suisse. Alors qu'on les trouve déjà sur de nombreux axes de Suisse romande, le canton d'Argovie joue un rôle précurseur en Suisse alémanique en prévoyant d'équiper toutes ses voies en agglomération de revêtements phonoabsorbants. Leur secret : une structure superficielle fine d'une granulométrie maximale de 4 mm et une teneur élevée en vides correspondant à au moins 12 % du vo-



**Bruit du trafic aérien, routier ou ferroviaire – environ 13 % de la population suisse sont fortement gênés par des nuisances sonores. En Suisse, le bruit du trafic est à l'origine d'environ 500 décès supplémentaires d'origine cardiovasculaire par an.**

lume. D'autres mesures connues de longue date sont notamment l'installation de murs antibruit et les réductions de vitesse.

## Des rails silencieux

Avec l'achat de matériel roulant plus silencieux, les CFF ont aussi déjà pris certaines initiatives pour réduire les immissions sonores. L'accent est désormais mis sur le développement d'infrastructures peu bruyantes et l'incitation à l'utilisation de wagons de marchandises plus silencieux. Quant au trafic aérien, les autorités veulent le rendre plus silencieux en introduisant notamment des taxes de décollage et d'atterrissage définies en fonction du bruit ou en optimisant les procédures d'approche et de décollage.

L'information de la population peut par ailleurs aussi contribuer à réduire le bruit. Les pneus larges des voitures de sport et des SUV sont p. ex. nettement plus bruyants que des pneus plus fins.

Contact :  
Esther Walter, section Politique nationale de la santé,  
esther.walter@bag.admin.ch

Martin Röösl, département Expositions environnementales et santé Swiss TPH,  
martin.roosli@swisstph.ch

www.sirene-studie.ch (uniquement en allemand)

## Où commence le bruit ?

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le bruit a des effets négatifs sur la santé à partir de 40 décibels la nuit et de 45 décibels le jour. L'ordonnance sur la protection contre le bruit fixe notamment des valeurs limites d'immission pour différents types de bruit. Ces valeurs définissent les seuils à partir desquels le bruit perturbe considérablement le bien-être de la population. Les limites d'exposition sont plus strictes pour les zones d'habitation pures que pour celles où les activités artisanales sont également autorisées (« degré de sensibilité »). Les valeurs limites d'immission généralement applicables sont les suivantes :

Degré de sensibilité	Jour	Nuit
1 repos	55 dB	45 dB
2 habitation	60 dB	50 dB
3 habitation/artisanat	65 dB	55 dB
4 industrie	70 dB	60 dB

## Intensité de différents bruits

Respiration	25 dB
Chuchotements	30 dB
<b>Seuil de perturbation de la concentration</b>	<b>40 dB</b>
Radio/TV ne dérangeant pas les voisins	55 dB
Conversation normale	60 dB
<b>Augmentation du risque de maladies cardiovasculaires</b>	<b>65 dB</b>
Aspirateur, sèche-cheveux	70 dB
Trafic dense, poids lourds, bruit d'usage	80 dB
<b>Désagréable, effets prolongés, dommages auditifs</b>	<b>85 dB</b>
Scie circulaire, discothèque	100 dB
<b>Insupportable, limite de la douleur</b>	<b>120 dB</b>
Décollage d'un avion	140 dB

# « Nous tenons l'instrument entre nos mains »

À une époque où les frais de santé et le nombre de malades chroniques sont en hausse, la Suisse tente de contrebalancer cette évolution grâce à une politique globale de santé (PGS). Ilona Kickbusch est l'une des expertes les plus renommées au monde en la matière. Elle nous a expliqué ce que la Suisse pourrait encore améliorer.

## **Ilona Kickbusch, qu'entendez-vous par « politique globale de santé » ?**

Il ne s'agit pas forcément de grandes stratégies politiques. La charte d'Ottawa pour la promotion de la santé stipule que « la santé est engendrée et vécue dans les divers contextes de la vie quotidienne ». Il n'y a pas que les grandes actions qui comptent : les petites améliorations au quotidien sont aussi importantes. Cela peut consister en une heure de sport supplémentaire par semaine à l'école ou en l'interdiction de la vente de sodas dans les établissements scolaires. Si

chaque individu en Suisse marchait une demi-heure par jour, cela aurait d'énormes répercussions générales. Une telle démarche obéit à la devise « A small change in a large population » (un petit changement au sein d'une vaste population).

## **Que cela apporte-il au niveau national ?**

La PGS est avant tout faite pour l'individu, car chacun(e) a le droit à la santé. L'aspect financier n'arrive qu'au second plan. Ce n'est pas seulement un moyen pour que l'on fasse des économies dans le sys-

tème de santé. Une telle démarche est aussi bénéfique à toute la société, puisqu'une PGS efficace réduit p. ex. les coûts sociaux. Au final, une population en bonne santé permet d'économiser à l'État – et donc à tous – de nombreuses dépenses.

## **Comment va la Suisse ?**

C'est l'une des populations les plus saines au monde. Malgré tout, les frais engendrés par les maladies chroniques ne cessent d'augmenter. Bien sûr, cela est aussi lié à la démographie, car la Suisse affiche l'une des espérances de vie les plus élevées au monde. La majorité des gens restent plus longtemps en bonne santé qu'auparavant ; les maladies chroniques apparaissent plus tardivement. Nous ne pouvons pas partir du principe que personne n'aura besoin de soins de santé avant un âge avancé. J'ai la chance d'être en bonne santé pour l'instant, mais on ne sait jamais ce que l'avenir nous réserve.

## **Qu'advient-il lorsque des soins de santé deviennent nécessaires ?**

Nous devons repenser notre approche de la vieillesse. Nous parlons beaucoup de l'intégration des migrants – tout en construisant une société parallèle de personnes âgées. Il y a des EMS, des après-midis des aînés, de la danse pour seniors, etc. Alors qu'elle était elle-

## **Nous parlons beaucoup de l'intégration des migrants – tout en construisant une société parallèle de personnes âgées.**

même âgée, ma mère disait toujours : « Je ne veux pas y aller, il n'y a que des personnes âgées. » Ses propos résument bien la situation : nous devons organiser notre société pour que la part croissante de seniors puisse mener une vie active. Cela implique aussi de nouvelles formes de logement pour les personnes âgées. Plus elles seront nombreuses à être intégrées dans la société, moins elles rempliront les salles d'attente des médecins.

## **Quelle importance accorde-t-on à la PGS en Suisse ?**

Bien qu'on en parle beaucoup, il n'existe aucune approche politique en ce sens à l'échelle nationale. La politique de santé multisectorielle est essentielle à cet égard, notamment aux niveaux régional et local. Selon moi, les modalités d'application précises de la PGS à l'échelle cantonale seraient un bon axe de recherche. Lorsqu'ils construisent un contournement routier, p. ex., les acteurs impliqués n'ont pas toujours conscience qu'ils agissent aussi pour la santé de la population. En revanche, les habitants le comprennent généralement rapidement, car ils en tirent presque tout de suite des bénéfices. Autre exemple : les objectifs climatiques sont des objectifs environnementaux et donc aussi pertinents pour la santé.

## **Dans quels domaines la PGS s'est-elle révélée la plus efficace à ce jour ?**

Une excellente collaboration s'est établie dans certains domaines. La Stratégie nationale Antibiorésistance, qui implique la coopération d'experts de la médecine humaine, de la médecine vétérinaire, de l'agriculture et de l'environnement, en est un bon exemple. C'est aussi le cas de la politique extérieure suisse en matière de santé. La Suisse a été le premier pays à disposer d'une telle politique.



Selon Ilona Kickbusch, « nous devons organiser notre société pour que la part croissante de seniors puisse mener une vie active ».

## Dans quels domaines reste-t-il encore beaucoup à faire ?

Les maladies psychiques et leurs conséquences pour les personnes touchées, leur entourage et la société sont un sujet que nous commençons seulement lentement à mieux comprendre. Citons p. ex. l'impact de l'organisation du travail en présence d'obligations familiales simultanées, les répercussions d'une joignabilité permanente ainsi que la pression générale de la performance générée par notre société où tout doit aller vite. Il y a peu, Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur de l'OMS, et la popstar Lady Gaga, qui souffre elle-même de dépression, ont publié une tribune commune dans laquelle ils appellent à lutter contre la stigmatisation de cette maladie. Une telle démarche est remarquable, car la stigmatisation de certaines maladies est un gros problème. Je me souviens d'une époque où même le cancer était stigmatisé et tabou.

## Quels sont les autres problèmes ?

La pression au travail est un problème majeur. La question est la suivante : comment devons-nous organiser le travail pour que le nombre de personnes touchées par une dépression, un burn-out ou un infarctus du myocarde diminue ? Il faut savoir comment structurer la société pour que la pression soit mieux répartie tout au long de la vie et devienne ainsi plus supportable. Mais le monde du travail et l'école ne sont pas les seules

**Les maladies psychiques et leurs conséquences pour les personnes touchées, leur entourage et la société sont un sujet que nous commençons seulement lentement à mieux comprendre.**

sources de pression. Il y a aussi les médias sociaux. Les enfants et les adolescents sont tout particulièrement touchés. Il est évident que le harcèlement existait déjà pendant ma jeunesse, mais, à l'époque, ces choses se cantonnaient à la cour d'école. Aujourd'hui, les médias sociaux peuvent faire prendre une toute autre dimension à un tel problème. Les champs de la PGS évoluent : alors que dans le passé, les priorités étaient le travail, les revenus ou le logement, nous devons p. ex. nous interroger aujourd'hui sur la façon dont Internet peut être mieux surveillé, car ce média pose de gros problèmes en termes de

harcèlement, de menaces ou de chantage qui peuvent provoquer une dépression ou des troubles anxieux chez les victimes. La fébrilité liée à la mise en réseau internationale et la société du 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 commencent aussi à exercer un contrôle de plus en plus important sur nos vies.

## Internet et les médias sociaux sont donc aussi un champ de la PGS ?

Absolument. Mais les possibilités techniques actuelles ont bien entendu aussi de nombreux bons côtés. Mon fils vit p. ex. à Berlin, alors que je vis à Berne et que je voyage beaucoup à travers le monde. J'adore notre échange réciproque de photos avec WhatsApps, qui permet à chacun(e) de partager la vie de l'autre : je suis ici, je fais ça, j'ai rencontré ces gens.

**Aucun pays ne bénéficie d'aussi bonnes conditions que la Suisse en la matière : le Conseil fédéral n'est finalement rien d'autre qu'un organe multisectoriel.**

## Quel est l'ancrage de la PGS à l'échelle internationale ?

On a très largement conscience à l'échelle internationale qu'il faut travailler avec une approche multisectorielle. Aucun pays ne peut en réalité se permettre de ne pas mener une PGS. Plus un pays est pauvre, moins il peut y renoncer. Dans les pays plus pauvres, la préoccupation principale est d'avoir de bonnes écoles et une prise en charge sanitaire de base. La croissance économique est par ailleurs importante pour créer des emplois. Les États doivent alors aussi voir le système de santé comme un employeur. Il a surtout besoin de personnel soignant, généralement des femmes. Et on sait qu'en général, ces femmes dépensent l'argent gagné de manière plus responsable que les hommes. Elles achètent plutôt de la nourriture, des vêtements ou des médicaments, ou règlent les frais de scolarité de leurs enfants. Autant de choses qui ont un impact positif sur la santé de la famille.

## Dans quelle mesure la coopération internationale est-elle importante ?

Elle est très importante. Une PGS ne peut en aucun cas être envisagée isolément. Nous pouvons apprendre les uns des autres, c'est une grande chance. De plus, l'industrie pharmaceutique œuvre

## Notre interlocutrice

Ilona Kickbusch est politologue. Elle a grandi à Munich et Chennai (Inde), où son père était diplomate. De 1981 à 1998, elle a travaillé pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS), où elle était notamment responsable de la Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé. Elle a ensuite été professeure à l'Université de Yale jusqu'en 2004. La même année, elle a fondé un cabinet de conseil et exerce depuis la fonction de consultante indépendante auprès d'organisations, de gouvernements et de l'OMS. Elle a enseigné en tant que professeure invitée au sein des universités de Tokyo, St-Gall et Vienne, est membre de différents comités consultatifs scientifiques et occupe depuis 2008 le poste de directrice du Global Health Centre au sein de l'Institut de hautes études internationales et du développement à Genève. En 2016, Ilona Kickbusch a reçu la croix fédérale du Mérite pour son travail. Elle vit avec son mari à Berne.



également à l'échelle mondiale. Il ne serait donc pas pertinent de mener une PGS de manière isolée ou de la restreindre à un pays. On doit penser en réseau, car nous vivons dans un univers mondialisé. La Suisse, en tant que pays extrêmement international, a une grande responsabilité en la matière.

## Quels États sont leaders dans ce domaine et pourquoi ?

Clairement la Finlande. Cela s'explique par sa culture politique. Dès les années 1970, les Finlandais ont réfléchi à la manière dont on doit changer l'environnement pour que la population reste en meilleure santé. Ils ont également établi très tôt qu'il existe une relation entre politique de santé et politique éducative. Et ils se sont finalement demandé comment on peut faire perdurer ce qui a été accompli. L'été prochain, la Finlande prendra la présidence de l'UE. Les responsables ont déjà annoncé qu'ils aimeraient placer cette présidence sous la bannière de l'économie du bien-être (the well-being economy) plutôt que sous celle de l'économie fondée sur l'aide sociale (the welfare economy). J'attends avec impatience le début de cette présidence.

## Où se situe la Suisse par rapport à la Finlande ?

Il lui reste certaines choses à accomplir pour atteindre un aussi bon niveau que la Finlande. Aucun pays ne bénéficie d'aussi bonnes conditions que la Suisse en la matière : le Conseil fédéral n'est finalement rien d'autre qu'un organe multisectoriel. On pourrait donc dire que la Suisse dispose depuis longtemps de la méthode, mais

qu'elle ne l'applique pas suffisamment au profit d'une politique de santé moderne. Les acteurs des milieux politiques et de la société n'ont peut-être pas suffisamment conscience qu'ils ont déjà l'instrument qu'il leur faut entre les mains.

## Comment pourrait-on améliorer la PGS en Suisse ?

Il faut mieux exploiter les structures existantes. Je pense notamment à l'organisation de réunions communes entre les membres de conférences différentes telles que la Conférence des directeurs de l'instruction publique et la Conférence des directeurs de la santé. En tant que pays fortement décentralisé, la Suisse peut encore mettre beaucoup de choses en œuvre aux niveaux communal et cantonal – là où les gens vivent.

## Quel est le facteur d'échec dans la pratique quotidienne ?

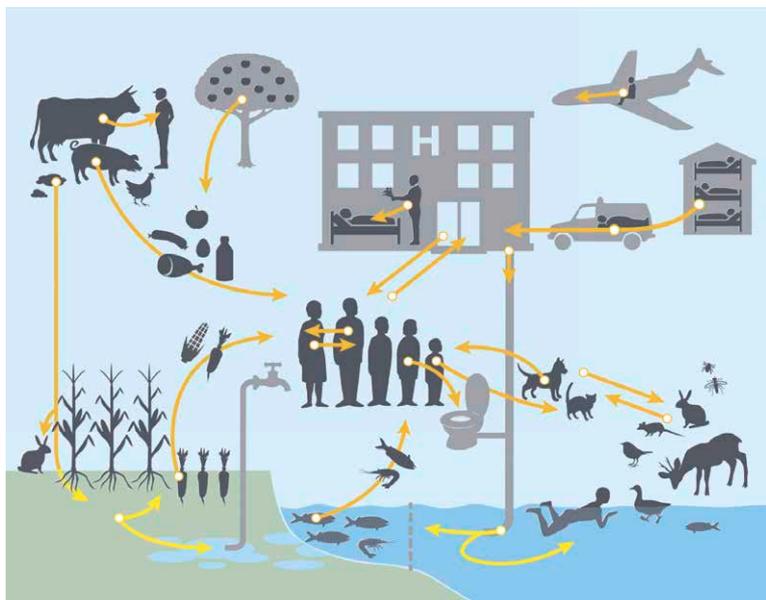
Le fait de travailler chacun(e) dans son coin. Il est difficile d'amener les gens à travailler ensemble.

# Lutte contre la résistance aux antibiotiques

L'efficacité des antibiotiques est menacée. La lutte contre l'antibiorésistance – l'un des problèmes les plus urgents en médecine – ne peut être abordée que de manière interdisciplinaire. C'est pourquoi l'approche de la Stratégie nationale Antibiorésistance (StAR) englobe les secteurs de la médecine humaine et vétérinaire, de l'agriculture et de l'environnement. La stratégie StAR est un bon exemple de politique globale de santé.

Les antibiotiques sont indispensables au traitement des maladies bactériennes en médecine humaine et vétérinaire. En raison d'un emploi excessif et inapproprié chez l'homme, chez l'animal et dans l'agriculture, de plus en plus de bactéries deviennent toutefois résistantes aux antibiotiques. En d'autres termes, les bactéries s'adaptent aux effets des antibiotiques et y résistent.

Les bactéries résistantes peuvent se propager de différentes manières. La transmission entre êtres humains passe principalement par des infections de contact. Mais les germes résistants peuvent aussi se propager de l'animal à l'être humain et inversement. Dans l'environnement, l'eau contaminée peut entraîner des transmissions aux denrées alimentaires (fruits et légumes, p. ex.) ; les bactéries résistantes sont aussi disséminées par les eaux usées. Le problème concerne ainsi l'être humain, l'animal, l'agriculture et l'environnement. Les résistances aux antibiotiques ne s'arrêtant pas aux frontières, elles peuvent par ailleurs se propager aux quatre coins du globe – le problème doit donc être abordé avec une approche globale. C'est ce qu'on appelle l'approche « One Health ».



Les bactéries résistantes peuvent se propager de diverses manières : de l'animal à l'être humain, de l'être humain à l'environnement, de l'environnement à l'animal. Les résistances aux antibiotiques ne s'arrêtent pas aux frontières. Il faut donc une approche globale pour lutter contre leur propagation : l'approche « One Health ».

## Lutter ensemble

Tous les acteurs importants sont mis à contribution pour lutter de manière cohérente contre la résistance aux antibiotiques. Les professionnels de la santé, mais aussi des milieux scientifiques et de l'économie, sont mobilisés. L'objectif est de surveiller l'utilisation des antibiotiques et le développement de résistances en médecine humaine et vétérinaire et de restreindre l'emploi de ces médicaments au strict nécessaire. L'une des clés pour y parvenir est la compréhension fondamentale du bon emploi des antibiotiques par les patients, les médecins, les vétérinaires, etc.

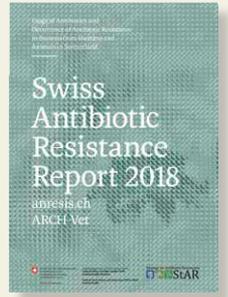
Cela implique la diffusion d'informations et des offres de formation continue portant sur le choix du bon antibiotique et son administration à la bonne posologie, la formulation de directives claires pour l'emploi des antibiotiques ainsi que des tests peu onéreux permettant d'établir rapidement s'il s'agit d'une infection virale ou bactérienne. Les mesures d'hygiène hospitalière et la prévention des infections sont aussi des aspects centraux. Les actions préventives constituent ainsi un autre levier pour réduire le recours aux antibiotiques. Différents exemples d'initiatives réussies pour améliorer les conditions d'élevage des animaux, l'hygiène animale ou l'hygiène hospitalière chez l'être humain le montrent.

Enfin, la recherche doit aussi être relancée. Ainsi, le programme national de recherche 72 (PNR 72) du Fonds national suisse (FNS) encourage les projets de recherche visant à acquérir de nouvelles connaissances sur l'apparition et la propagation de résistances et à développer de nouveaux principes actifs antimicrobiens et des tests diagnostiques plus rapides. Même si le PNR 72 ne fait pas directement partie des mesures de la stratégie StAR, il contribue de manière essentielle à la réussite de l'approche One Health.

Contact :  
Daniela Müller Brodmann,  
directrice générale du projet Mise  
en œuvre StAR,  
daniela.muellerbrodmann@bag.  
admin.ch

## Exemples de mise en œuvre de la Stratégie Antibiorésistance (StAR)

– Depuis 2013, les données sur la situation en matière de résistance aux antibiotiques et l'emploi de ces substances en médecine humaine et vétérinaire sont regroupées dans une publication commune intitulée « **Swiss Antibiotic Resistance Report** ».



Cette approche globale permet de mieux comparer les données recueillies via les deux réseaux de surveillance (voir le site [anres.ch](http://anres.ch) pour la médecine humaine ainsi que la surveillance des animaux de rente et de la viande assurée par l'OSAV pour la médecine vétérinaire).

– En collaboration avec la Société suisse de microbiologie et le Centre national de prévention des infections (Swissnoso), la Société Suisse d'Infectiologie a publié des **directives nationales de prescription** pour la médecine humaine. L'objectif est de contribuer à un emploi approprié des antibiotiques dans la pratique quotidienne. Il s'agira ensuite de faire connaître les directives dans les hôpitaux et cabinets médicaux et de favoriser leur application.

– Des prescriptions analogues sont aussi en cours de rédaction ou de révision pour la médecine vétérinaire. **L'ordonnance sur les médicaments vétérinaires (OMVet)** régit notamment la remise d'antibiotiques dans l'agriculture, ce qui garantit un emploi ciblé des principes actifs en fonction des besoins. Lors de la révision de cette ordonnance en 2016, l'accent a été clairement mis sur l'utilisation des antibiotiques, avec notamment une restriction de la remise à titre de stocks d'antibiotiques critiques pour les animaux de rente.

– En novembre 2018, la Confédération a lancé une **campagne de sensibilisation nationale** pour attirer l'attention de la population sur la problématique. À chaque mois de novembre, la semaine mondiale pour un bon usage des antibiotiques est par ailleurs aussi organisée en Suisse par les responsables de la stratégie StAR.

– Pour sensibiliser les patients au bon usage des antibiotiques, pharmaSuisse, la Fédération des médecins suisses (FMH), la Société suisse des médecins-dentistes (SSO) et l'OFSP ont créé ensemble une fiche d'information qui peut être remise dans les cabinets médicaux et les pharmacies. Ce document est disponible en 10 langues et peut être obtenu sur le site Internet [www.bien-utiliser-les-antibiotiques.ch](http://www.bien-utiliser-les-antibiotiques.ch), avec une vidéo explicative, des post-it et un poster.

– En raison d'un risque d'apparition de résistances, l'OFAG interdit depuis février 2016 **l'usage de streptomycine** dans la culture des fruits à pépins. Cet antibiotique favorisait le développement de résistances dans l'environnement et pollueait le miel.

Pour de plus amples informations sur la Stratégie nationale Antibiorésistance : [www.star.admin.ch](http://www.star.admin.ch)

# La santé passe par l'école

Depuis l'adoption de la Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé, l'école devient de plus en plus un haut lieu de la promotion de la santé auprès de l'enfant, de l'adolescent, du corps enseignant et des directions des établissements scolaires. En Suisse, le Réseau d'écoles21 a pour mission de favoriser un climat bénéfique à la santé dans les écoles.

L'éducation est une condition essentielle à une bonne santé. L'école soutient les élèves dans le développement de leur propre personnalité et les aide à endosser une responsabilité partagée pour la santé et le bien-être d'eux-mêmes et des autres. Elle favorise l'acquisition de compétences permettant aux élèves de participer à une société durable de manière active tout en faisant preuve de sens critique et en se remettant en question. Toutefois, cela ne peut fonctionner que si tous les acteurs s'y sentent bien et y bénéficient de conditions favorables. Le climat scolaire est un facteur essentiel de motivation et de performance, mais aussi de satisfaction et de bonne santé pour les enfants, les adolescents, les enseignants, la direction de l'école et les autres membres du personnel.

Créer un bon climat scolaire est une préoccupation centrale d'une école en santé et durable et donc aussi des activités du Réseau d'écoles21. Cela repose sur une culture scolaire dans laquelle enseignants et élèves font des expériences d'apprentissage et de travail encourageantes qui les rendent plus forts. Le climat social qui règne dans une école est décisif pour le bien-être de tous les acteurs et la réussite des apprentissages. L'agitation, la violence et le harcèlement influent sur le comportement et les performances scolaires des enfants et adolescents.

L'enseignement de l'équipe pédagogique est aussi imprégné de l'atmosphère de son lieu de travail. Le climat social et les relations entre élèves et enseignants, direction de l'école, parents et autres parties prenantes sont des facteurs fondamentaux pour que l'école soit un lieu d'apprentissage et de travail où l'on se sent bien.

## Un réseau de 1900 écoles

Les experts du Réseau d'écoles21 aident les écoles à créer des espaces d'apprentissage, de vie et de travail sains et durables. Environ 1900 écoles dans toute la Suisse adhèrent déjà à ce réseau, ce qui représente environ 30 % des enfants en cours de scolarité obligatoire.

En rejoignant le Réseau d'écoles21, les écoles s'engagent dans un cheminement. Elles ont le choix entre deux profils : « Nous sommes en route vers une école en santé » ou « Nous sommes en route

vers une école en santé et durable ». Chaque école décide seule de la forme précise que prendra ce cheminement. Des règles doivent toutefois être respectées : les écoles doivent p. ex. nommer un(e) responsable et former un groupe de travail dans lequel sont p. ex. représentés la direction, les enseignants, les parents, les travailleurs sociaux de l'établissement et éventuellement les élèves. De plus, l'ad-

on compte 21 réseaux régionaux ou cantonaux, l'objectif déclaré étant toutefois de soutenir tous les cantons.

Alors que, dans le passé, les priorités étaient non seulement le climat scolaire, mais aussi et surtout une activité physique suffisante et une bonne alimentation, la santé psychosociale – comme la prévention du harcèlement ou du burn-out – est aujourd'hui de plus en plus au centre des préoccupations. D'autres thématiques sont un aménagement de l'environnement proche de la nature ainsi que la mise en place ou l'entretien de partenariats équitables, respectueux de l'environnement et visant à promouvoir la santé avec des entreprises/organisations locales ou

– Les projets impliquant plusieurs classes ou plusieurs niveaux ont eu un impact favorable sur le climat scolaire.

## Une large assise

Le Réseau d'écoles21 est coordonné par la Fondation éducation21 – Centre national de compétences et de prestations pour l'éducation en vue d'un développement durable (EDD) au niveau de l'école obligatoire et du degré secondaire II et agence spécialisée de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique – en collaboration avec RADIX, Fondation suisse pour la santé. Il est soutenu financièrement par Promotion Santé Suisse et le groupe de mandants composé des organisations suivantes : Offices



**Créer un bon climat scolaire est une préoccupation centrale d'une école en santé et durable. Cela passe notamment par l'activité physique, l'alimentation, la santé psychosociale ou un aménagement de l'environnement proche de la nature.**

hésion au réseau doit être approuvée par les autorités scolaires, la direction de l'école et la majorité des enseignants. Une analyse de la situation et une planification avec la définition d'objectifs et de mesures sont aussi exigées.

## Théorie et pratique

Après l'adhésion, les experts du Réseau d'écoles21 proposent notamment un soutien, un échange d'expériences, des réunions thématiques annuelles et un site Internet avec de la documentation et des outils. Ils conseillent les écoles et les accompagnent dans le processus – directement ou en collaboration avec d'autres professionnels ou services spécialisés cantonaux ou privés.

Sur le terrain, cela passe par des réseaux cantonaux et régionaux – c.-à-d. par des collaborateurs des organes cantonaux pour la promotion de la santé et/ou la scolarité obligatoire – qui sont eux-mêmes soutenus par le service de coordination du Réseau d'écoles21 au niveau national et à l'échelon des régions linguistiques. À ce jour,

d'autres écoles. L'un des problèmes majeurs pour le corps enseignant est le bruit. La création d'espaces de travail calmes est donc essentielle pour lui. Les locaux de toute l'école doivent être aménagés de manière agréable, et la cour de récréation doit être suffisamment spacieuse, avec des possibilités pour jouer et se défouler, mais aussi pour se retirer au calme. Les élèves doivent se sentir en sécurité dans une école qui dégage une aura positive et accueillante.

## Les mesures montrent leurs effets

Quels sont les effets des mesures ? Une évaluation externe menée parmi les écoles membres du réseau a mis en lumière des résultats intéressants. Quelques exemples :

- Les conflits entre enfants sont moins nombreux et la cohésion entre eux est plus grande.
- L'esprit d'équipe au sein du corps enseignant s'est amélioré.
- La meilleure santé des enseignants a des répercussions positives sur la réussite des élèves en termes d'apprentissage.

fédéraux du développement territorial (ARE), de l'environnement (OFEV), de la santé publique (OFSP), de l'énergie (OFEN) et de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), Direction du développement et de la coopération (DDC), Service de lutte contre le racisme (SLR), Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), Conférence des directeurs de l'instruction publique. De plus, le Réseau d'écoles21 fait partie du réseau européen SHE (Schools for Health in Europe).

## Contacts :

Dagmar Costantini, section Promotion de la santé et prévention, dagmar.costantini@bag.admin.ch

Barbara Schäfli, coordinatrice nationale Réseau d'écoles21 – Réseau suisse d'écoles en santé et durables, barbara.schaefli@reseau-ecoles21.ch

## Liens

www.reseau-ecoles21.ch  
www.schools-for-health.eu

# Une formation favorise une bonne santé

Les réfugiés reconnus et les personnes admises à titre provisoire doivent être intégrés sur le marché du travail. Le « préapprentissage d'intégration » (PAI), nouveau programme pilote du Secrétariat d'État aux migrations (SEM) et des cantons participants, facilite l'accès de ces personnes à une formation professionnelle. Ce faisant, il contribue aussi indirectement à leur bonne santé.

Les personnes admises en Suisse doivent devenir autonomes le plus rapidement possible. Le préapprentissage d'intégration, qui consiste en une préparation ciblée à un apprentissage professionnel avec attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) ou certificat fédéral de capacité (CFC), contribue désormais à atteindre ce but. Une telle formation est la base pour entrer dans la vie professionnelle.

Ce programme pilote, qui durera jusqu'en 2021, vise à mieux exploiter le potentiel de ces travailleurs pour les rendre moins dépendants de l'aide sociale. Le préapprentissage d'intégration doit par ailleurs contribuer à soulager la pénurie de main d'œuvre et de personnel qualifié dans le cadre de l'article 121a de la Constitution fédérale (mise en œuvre de l'initiative populaire « Contre l'immigration de masse »).

Généralement, les participant(e)s travaillent environ trois jours par semaine dans une entreprise pour découvrir le secteur professionnel choisi dans la pratique et acquérir une expérience de tra-

vail en Suisse. En parallèle à cette partie pratique, les individus acquièrent des compétences scolaires, linguistiques et interdisciplinaires comme des compétences sociales ou des techniques d'apprentissage. Les contenus sont toujours adaptés aux exigences du secteur professionnel. À l'école professionnelle et en entreprise, les participant(e)s assimilent en outre des compétences susceptibles d'avoir un impact positif indirect sur la santé (sécurité au travail, cours de sport complémentaires ou transmission de compétences culturelles, p. ex.).

## Effet secondaire sur la santé

Il est prouvé qu'une bonne intégration améliore les indicateurs de santé et réduit les frais de santé des individus concernés. Le projet pilote a donc également un bénéfice indirect sur la santé.

Bien que le SEM ne soit pas responsable de la promotion de la santé à strictement parler, il échange régulièrement sur le sujet avec l'OFSP. De plus, le SEM et l'OFSP soutiennent conjointement différents projets en faveur de l'in-

tégration qui concernent directement le secteur de la santé. Citons notamment la promotion de la qualité dans le domaine de l'interprétariat communautaire (voir le n° 122 de spectra) ou la prévention de l'excision.

## 18 cantons participants

Les premiers préapprentissages d'intégration ont débuté en août 2018 pour une durée d'un an. Le SEM utilisera un crédit-cadre de 46,8 millions de francs pour financer au maximum 3600 places réparties sur les quatre années du programme. Les coûts restants seront supportés par les cantons participants.

Au total, le programme compte 18 cantons participants : Argovie, Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Berne, Fribourg, Genève, Glaris, Jura, Lucerne, Neuchâtel, Schaffhouse, Soleure, St-Gall, Tessin, Vaud, Valais, Zoug et Zurich. La mise en œuvre des préapprentissages d'intégration est du ressort des cantons et pilotée par les autorités cantonales responsables de la formation professionnelle. Il revient aussi aux cantons de déterminer les secteurs professionnels sur lesquels ils veulent se concentrer.

Des préapprentissages d'intégration sont en principe possibles dans toutes les branches. Toutefois, les secteurs retenus sont généralement ceux dans lesquels les associations professionnelles, les partenaires sociaux ou les établissements de formation ont besoin de former

des personnes en vue de disposer de personnel qualifié à moyen terme.

## Évaluation à l'automne 2019

Quelles sont les personnes qui participent à ce programme ? On ne dispose pas encore de données concrètes. Une première analyse statistique est prévue à l'automne 2019. Au vu de l'orientation des contenus du préapprentissage d'intégration et de la répartition statistique des réfugiés reconnus et des personnes admises provisoirement en Suisse au cours des dernières années, la majorité des participants devrait être âgée de 20 à 25 ans.

## Perspectives

L'objectif est qu'à l'issue du préapprentissage d'intégration, les participant(e)s trouvent une place d'apprentissage « normale » ou aient accès à une formation initiale ou continue dans la branche correspondante – et puissent ainsi s'intégrer sur le marché du travail.

## Contact :

Thomas Fuhrmann, chef de projet préapprentissage d'intégration, Secrétariat d'État aux migrations (SEM), thomas.fuhrmann@sem.admin.ch  
Michèle Baehler, section Égalité face à la santé, michele.baehler@bag.admin.ch

## Lien

<https://tinyurl.com/yd3b2r27>

## Forum

### La prévention du suicide est l'affaire de tous



Professeur Thomas Reisch, directeur médical, Centre psychiatrique de Münsingen

Compliciter l'accès aux possibilités de suicide peut sauver la vie de beaucoup de personnes et est une mesure très efficace pour prévenir les suicides, car la plupart des personnes n'optent pas pour un autre mode de suicide lorsqu'une méthode donnée est rendue plus difficile. Un exemple impressionnant est la restriction de l'accès aux armes à feu, mais on peut aussi citer l'installation de balustrades ou de hauts

filets sur les ponts. Toutefois, ces exemples montrent également que de telles interventions ne relèvent souvent pas de la politique de santé.

Notre groupe de recherche a pu démontrer l'effet positif de la réforme Armée XXI sur les suicides par arme à feu en Suisse. La réforme de l'armée de 2003 a eu pour effet de diviser par deux les effectifs de l'armée et de renforcer les conditions permettant de conserver l'arme de l'armée après le service militaire. Le nombre d'armes militaires détenues par des hommes de 19 à 43 ans a ainsi nettement baissé (période de l'école de recrues et des cours de répétition). On a aussi constaté par la suite une baisse du nombre de suicides avec une arme de l'armée.

Nos recherches montrent que la baisse du nombre de suicides par arme à feu est exclusivement attribuable à la régression des suicides avec d'anciennes/des armes de l'armée. Seule une faible part des hommes

jeunes (22 %) a eu recours à un autre mode de suicide. Le nombre de suicides avec d'autres types d'armes à feu n'a pas évolué de manière significative. Bien qu'elle n'ait jamais été planifiée en tant que telle, la réforme de l'armée a ainsi été la mesure la plus efficace pour prévenir les suicides en Suisse depuis la détoxification du gaz domestique à la fin des années 1960.

La plupart des personnes qui se suicident ne veulent pas mourir. Leur souffrance est cependant si grande – et leur raisonnement et leur ressenti des choses d'autant plus limités – qu'elles ne voient pas d'autre échappatoire. Dans la majorité des cas, les suicides empêchés n'aboutissent pas à un suicide ultérieurement. Une vaste étude a été menée aux États-Unis chez 515 individus qu'on avait retenus de sauter d'un pont. Dans les 26 années suivantes, seuls 5 % de ces personnes sont décédées par suicide. La plupart des personnes dont on empêche le suicide – en leur compliquant l'accès au suicide, p. ex. – reprennent donc ensuite goût à la vie.

Les suicides par arme à feu sont le deuxième type de suicide le plus fréquent en Suisse. Rares sont les autres pays européens où il est aussi facile de se procurer une arme à feu et aucun ne compte autant d'armes à feu chez des particuliers. En Suisse, le taux de suicide par arme à feu est environ trois fois plus élevé que la moyenne de tous les autres pays européens. Bien souvent, un suicide par arme à feu est commis sans avoir été beaucoup planifié. C'est pourquoi il est important d'accroître les obstacles pour accéder aux armes.

Contact : thomas.reisch@pzmag.ch

# « De nombreux supérieurs n'ont aucune idée de ce qui ne va pas chez leurs collaborateurs »

Cinq questions à Stephanie Lauterburg Spori, psychologue du travail MAS et collaboratrice scientifique de l'Inspection fédérale du travail du Secrétariat d'État à l'économie (SECO), où elle coordonnait notamment jusqu'à fin 2018 l'action prioritaire axée sur les risques psychosociaux.

## 1 Quels sont les risques psychosociaux majeurs au travail ?

Il s'agit avant tout du stress, du mobbing et du harcèlement sexuel. De mauvais processus de travail, la pression des délais, un environnement de travail inadapté ou des relations sociales difficiles sont d'autres problématiques clés. Les conséquences possibles sont diverses : perte de motivation, troubles du sommeil, troubles musculo-squelettiques, états anxieux, burn-out, dépression, maladies cardiovasculaires. Elles ne touchent pas seulement le collaborateur concerné, mais aussi ses collègues, qui doivent assumer des tâches supplémentaires, et, au final, toute l'organisation, car la personne n'est plus totalement performante et le risque d'accident augmente.

## 2 Qu'entreprend le SECO pour réduire ces risques ?

La loi sur le travail stipule que les employeurs doivent garantir la protection de la santé physique et psychique de leurs employés. La haute surveillance de cette obligation légale est de la responsabilité du SECO, tandis que son exécution est du ressort des services cantonaux d'inspection du travail. Face à la hausse constante des risques psychosociaux, le SECO s'est concentré sur le sujet de 2014 à 2018. En leur proposant des formations continues et un guide, le SECO a aidé les inspectrices et inspecteurs du travail à intégrer ces risques dans leur activité d'inspection. Des documents d'information sur la prévention des risques psychosociaux ont été mis à la dispo-

sition des entreprises. De plus, le SECO a participé à des manifestations afin d'attirer l'attention des cadres dirigeants et des experts de la sécurité au travail et de la protection de la santé sur le sujet.

Il a été demandé aux inspecteurs d'aborder de manière systématique les risques psychosociaux lors de leurs visites et de sensibiliser les entreprises à la responsabilité qu'elles doivent assumer en la matière. L'important est que l'établissement dispose d'un système qui puisse garantir la sécurité au travail et la protection de la santé. Existe-t-il des principes directeurs dans ce domaine ? Communique-t-on de manière ouverte sur le sujet entre dirigeants et collaborateurs, quels sont les éléments qui pèsent et qui énervent – dans les deux sens ?

## 3 Comment les entreprises peuvent-elles protéger efficacement leurs collaboratrices et collaborateurs ?

Identifier suffisamment tôt les points stressants est essentiel. Dans les petites entreprises, une réunion hebdomadaire pendant laquelle chacun(e) peut dire ce qui le/la préoccupe peut suffire. Si ce n'est pas le cas ou si l'entreprise est trop grande pour un échange direct, il est possible de recenser les contraintes psychiques par le biais d'observations ou d'enquêtes. Des instruments ont fait leur preuve en la matière. Il peut alors être pertinent d'avoir recours à un expert pour déterminer les processus et les conditions-cadres problématiques et mettre en place des améliorations.



« Les entreprises doivent créer les conditions pour que des actions préventives puissent être menées en clarifiant les tâches et responsabilités de chacun(e) et en formant les professionnels compétents », indique Stephanie Lauterburg Spori.

Les entreprises doivent créer les conditions pour que des actions préventives puissent être menées en clarifiant les tâches et responsabilités de chacun(e) et en formant les professionnels compétents. Il leur faut définir les bonnes pratiques, établir quelles seront les conséquences en cas de non-respect de celles-ci et informer le personnel de ces décisions. L'important est aussi que les entreprises déterminent les éléments pesants et prennent des mesures pour les contrer – en concertation avec les collaborateurs. Si les collaborateurs d'un service font de nombreuses heures supplémentaires pendant une période prolongée, p. ex., les responsables doivent se pencher sur la situation. Pourquoi les heures supplémentaires s'accumulent-elles ? Qu'est-ce qui contribuerait à améliorer la situation ?

## 4 Les cadres dirigeants ont-ils conscience de leur responsabilité ?

Pas toujours. Parfois, ils ne savent pas que les causes du stress et d'autres risques psychosociaux résident dans un environnement de travail défavorable. Un rythme de travail élevé, la pression des délais, une absence de soutien de la part de son chef ou un manque d'estime peuvent notamment être sources de stress. Outre une charge de travail élevée ou le surmenage, d'autres facteurs compliquent le travail : l'absence d'informations, des outils de travail inappropriés, des interfaces confuses, l'absence de marge de manœuvre. De nombreux supérieurs hiérarchiques

n'ont aucune idée de ce qui ne va pas chez leurs collaborateurs. Il faut que les cadres dirigeants et leurs subordonnés communiquent de manière ouverte et transparente. On doit pouvoir parler des problèmes sans devoir s'attendre à des conséquences négatives.

## 5 Quel bilan tirez-vous à l'issue de l'action prioritaire fin 2018 ?

Certains résultats sont encourageants. L'évaluation menée confirme que les visites d'inspection entraînent des changements dans les entreprises. Elles ont des répercussions positives sur la gestion de la sécurité au travail et la protection de la santé au sein de l'entreprise ainsi que sur la volonté de prévenir les risques psychosociaux. Nous avons toutefois constaté que les supérieurs hiérarchiques ont tendance à voir les risques psychosociaux comme des problèmes individuels. L'environnement de travail, qui peut être à l'origine du problème, ne semble jouer qu'un rôle marginal. Aussi l'intervention de l'entreprise se résume-t-elle souvent à des mesures de soutien volontaires et à une gestion plus ou moins informelle des cas problématiques.

Contact :

Stephanie Lauterburg Spori, collaboratrice scientifique, Inspection fédérale du travail, stephanie.lauterburg@seco.admin.ch



**Le stress et le mobbing au travail peuvent fortement nuire à la santé et entraîner une perte de motivation, des dépressions et même des maladies cardiovasculaires.**

# Favoriser l'activité physique quotidienne grâce à des mesures d'aménagement du territoire

Croissance de la population, de la mobilité et des exigences en matière d'organisation du temps libre – tout cela a des répercussions sur le développement du territoire. Les « Projets-modèles pour un développement territorial durable » visent à améliorer la qualité de vie et à promouvoir la santé de l'être humain.

Beaucoup de villes et villages suisses sont en perpétuelle extension et empiètent sur le paysage. Afin de stopper le mitage du territoire, les constructions se font de plus en plus denses. Pour autant, il faut que les villages et, surtout, les zones urbaines restent des lieux où il fait bon vivre ou soient même valorisés, notamment avec des espaces verts supplémentaires. Cela exige des approches innovantes et une collaboration interoffices et transfrontalière.

Depuis 2002, l'Office du développement territorial (ARE) mène des « Projets-modèles pour un développement territorial durable ». Lors de la phase 1 (2002-2007), l'accent a été mis sur la collaboration dans les agglomérations. La phase 2 (2007-2011) était axée sur des thèmes comme le tourisme durable ou les systèmes de compensation des avantages et des charges. Au cours de la phase 3 (2014-2018), la priorité a été donnée, entre autres, à l'aménagement d'espaces ouverts dans les agglomérations. Les Offices fédéraux des routes (OFROU), de la santé publique (OFSP), du sport (OFSP) et du logement (OFL) ont donc été aussi impliqués dans les projets, une mobilité douce, le sport et l'activité physique étant des aspects importants pour parvenir à un développement intégré de l'espace ouvert. « Nous voulions dialoguer avec ces offices, car nous pensions que ces thèmes étaient importants pour la collaboration », précise Melanie Butterling, coordinatrice du programme « Projets-modèles pour un développement territorial durable ».

La phase 3 a été consacrée au développement d'espaces ouverts propices à l'activité physique et plus sûrs. L'OFSP recommande trois heures d'activité physique par jour chez les jeunes enfants, au moins une heure par jour chez les écoliers et les adolescents et deux heures et demie d'activité physique d'intensité modérée par semaine chez l'adulte, cette durée pouvant être divisée par deux si l'activité est intense.

Mais comment le développement du territoire permet-il d'accroître l'activité physique quotidienne tout en améliorant la

sécurité dans les rues ? Les enfants doivent notamment pouvoir jouer dehors sans avoir pour cela à parcourir de trop longues distances. Si ce trajet est long, il doit au moins être aménagé de la manière la plus sûre possible. Au total, 31 projets-modèles de ce type ont été subventionnés à hauteur d'environ 3,4 millions de francs et mis en œuvre par des cantons, des communes, des entreprises, des associations professionnelles et d'autres acteurs régionaux.

## Innovation et esprit pionnier

Les projets-modèles sont principalement des projets créatifs, parfois



**Projet-modèle de la région Sursee-Mittelland : organiser le développement territorial afin qu'il reste suffisamment d'espace pour l'activité physique.**

même expérimentaux, qui demandent de faire preuve d'innovation et d'un esprit pionnier. Tous ne sont pas réalisés à 100 % – leur planification et élaboration montrent cependant aux services et offices impliqués la forme que pourrait prendre la collaboration. Voici quelques exemples de projets-modèles de la phase 3.

**Aire métropolitaine de Zurich :** l'objectif dans la région pilote de Wil était de permettre à une large population d'accéder à des zones de détente en 15 minutes à pied ou à vélo en toute sécurité. Les res-

ponsables du projet souhaitaient ainsi réduire les déplacements motorisés pour les loisirs, améliorer la qualité de vie dans l'agglomération tout en favorisant l'activité physique et ainsi la bonne santé de la population. Des mesures permettant de mieux rejoindre les zones de détente de proximité par le réseau de voies cyclables et pédestres ont par ailleurs été élaborées. Dans la région pilote de Lucerne Est, on a essayé de concilier les intérêts de la mobilité piétonne et cycliste et ceux de la mobilité à vélo et de la protection de la nature pour créer des accès plus sûrs aux espaces de détente de proximité ainsi que des liaisons cyclables et pédestres attractives via la Rontal.

**Des espaces propices aux activités physiques à Winterthour et Dübendorf :** ce projet-modèle a permis de prendre en considération les besoins et les intérêts des usagers dans la planification du futur

Pro Senectute Lucerne et de Mobilité piétonne suisse. Cela a permis d'intégrer des connaissances précieuses dans différents domaines, tels que les lignes directrices régionales relatives aux besoins des aînés, la gestion du sport de la région Sursee-Mittelland, la planification du réseau régional de voies cyclables et d'autres projets existants promouvant l'activité physique.

## Lancement de la phase 4

2019 marque le début de la phase 4 des projets-modèles. La période 2020-2024 comprendra cinq axes thématiques : opportunités du numérique et prestations de base, développement régional intégré, le paysage en tant que valeur ajoutée, habitat et changement démographique, accès courts et quartiers favorisant l'activité physique. Surtout dans ce dernier axe, le sport et l'activité physique occuperont de nouveau le devant de la scène.

## Contacts

Fabienne Keller, section Promotion de la santé et prévention  
Fabienne.Keller@bag.admin.ch

Melanie Butterling, coordinatrice du programme projets-modèles pour un développement territorial durable, Office fédéral du développement territorial (ARE),  
melanie.butterling@are.admin.ch

Impressum : spectra n° 123, février 2019

« spectra – Prévention et promotion de la santé » est un bulletin d'information de l'Office fédéral de la santé publique qui paraît quatre fois par an en français, en allemand et en anglais. Il publie également des opinions qui ne coïncident pas avec la position officielle de l'office.

Éditeur : OFSP, 3003 Berne, tél. 058 463 87 79, fax 058 464 90 33, www.bag.admin.ch

Réalisation : Adrian Heuss, advocacy ag  
Responsable de la commission de rédaction : Adrian Kammer, adrian.kammer@bag.admin.ch

Commission de rédaction: Agathe Blaser, Claudia Brunner, Eva Zwahlen, Adrien Kay, Selina Lusser-Lutz, Esther Walter

Textes : Adrian Heuss, advocacy ag, Susanne Stettler, advocacy ag, autres collaborateurs de l'OFSP

Photos : auteurs, H. Tobler, M. Bernet, agences de photo, couvercle: école durable, éducation21, C. Etter

Graphisme : VischerVettigerHartmann AG, Bâle  
Impression : Bütetiger AG, 4562 Biberist  
Tirage : 6400 ex. allemands, 3400 ex. français, 1050 ex. anglais

Il est possible de commander des numéros séparés et des abonnements gratuits à : Office fédéral de la santé publique, Section Campagnes, 3003 Berne, kampagnen@bag.admin.ch  
La prochaine édition, qui sera dédiée au thème « Vieillir en bonne santé », paraîtra en mai 2019.

## Contact

Section, Service

Division Prévention des maladies non transmissibles 058 463 87 11

Section Prévention et promotion (maladies transmissibles) 058 463 88 11

éducation + santé Réseau Suisse 058 462 62 26

Section Égalité face à la santé 058 463 06 01

Section Politique nationale de la santé 058 463 06 01

Section Campagnes 058 463 87 79

[www.spectra-online.ch](http://www.spectra-online.ch)